

16/05/2024

## Le GART lance son comité des parties prenantes

Le 15 mai 2024, le GART a organisé la première édition de son comité des parties prenantes rassemblant à Paris, une trentaine de structures impliquées dans les enjeux de mobilité durable.

Cette initiative découle d'une volonté d'associer, au côté des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), les institutions publiques et privées dont l'action ou les décisions influent sur les politiques publiques de mobilité : organisations gouvernementales, syndicales et patronales, associations de collectivités territoriales, fédérations professionnelles, associations d'usagers... S'inspirant des comités des partenaires mis en place par les AOM dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités, ce comité des parties prenantes se réunira de manière semestrielle.

Louis Nègre, président du GART, s'est exprimé sur l'objectif de cette démarche : « *En sa qualité de représentant national des autorités organisatrices de la mobilité régionales et locales, notre association incarne l'intermodalité, comme le montre sa position centrale à la fois sur les services express régionaux métropolitains et sur l'expérimentation du titre unique de transport. Notre action témoigne d'une volonté absolue, celle d'aboutir à un rééquilibrage de l'effort collectif en faveur d'une mobilité plus durable. Pour y parvenir, il est nécessaire de rassembler et de connaître les attentes de chacun des acteurs engagés afin de mettre en œuvre une stratégie nationale efficace au service de la mobilité. Le comité des parties prenantes que nous installons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette perspective.* »

Lors de cette conférence de lancement, le président du GART a annoncé la création de trois groupes de travail afin de poser les bases d'une démarche commune. Cette dernière pourrait aboutir, à l'automne prochain, à une prise de position collective au regard des défis écologiques, financiers et technologiques qui nous font face, afin de prioriser la mobilité dans le cadre de la transition écologique.

### Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 200 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

---

#### Contacts presse

**Guy LE BRAS**  
Directeur général  
+33 (0)1 40 41 18 19  
guy.lebras@gart.org

**Mouloud HOUACINE**  
Responsable communication  
+33 (0)1 40 41 18 34  
mouloud.houacine@gart.org